



## « FUTSAL DISTRICT »

### SAISON 2024/2025

#### 1/ QUALIFICATION

Tous les joueurs doivent être licenciés.

***Tous les licenciés futsal spécifique sénior ne peuvent pas participer à la compétition district futsal associé.***

Attention pas plus de 4 joueurs mutations par équipe (dont 2 maximum hors période en sénior et dont 1 maximum de U12 à U18).

Les responsables de salle sont chargés du contrôle des licences avant le début du tournoi. Une feuille de match sera préalablement établie avec correspondance entre numéro du maillot et numéro inscrit sur la feuille de match.

Le joueur sous le coup d'une suspension supérieure ou égale à 8 matches à la date du plateau doit purger la sanction restante également en futsal (1 match de suspension ferme = 1 plateau). Il purge dans toutes les catégories ou il peut être qualifié. Les sanctions inférieures à 8 matches non totalement purgées n'empêchent pas de jouer en futsal.

Aucune suspension infligée par la commission de discipline ne peut être purgée pendant la compétition futsal.

L'arrivée des équipes est souhaitée une demi-heure avant le début de la compétition.

Rappel des années de naissance pour chaque catégorie :

**U6** : 2019 ou 2020 dès 5 ans révolu

**U7** : 2018

**U9** : 2016, 2017 et 2018 (maxi 3 par équipe)

**U8F** : 2017, 2018, 2019

**U11** : 2014, 2015 et 2016 (maxi 3 par équipe)

**U11 F** : 2014, 2015, 2016 et 2017 (maxi 2 par équipe)

**U13** : 2012, 2013 et 2014 (maxi 3 par équipe)

**U13F** : 2012, 2013 et 2014 (max 3 par équipe)

**U15** : 2010, 2011 et 2012 (maxi 3 par équipe)

**U15F** : 2010, 2011 et 2012 (maxi 3 par équipe)

**U18** : 2007, 2008, 2009 et 2010 (si sur-classement)

**U18F** : 2007, 2008, 2009 et 2010 (maxi 3 par équipe si sur-classement)

**U19 et seniors** : 2006 et avant (peuvent jouer sans restriction de nombre les U18 nés en 2007 et les U17 nés en 2008 si sur-classement).

**Séniors F** : 2006 et avant. Peuvent jouer les 2007, les 2008 (maxi 2 par équipe si sur-classement) et 2009 (maxi 2 par équipe si sur-classement)

**Pour les féminines, aucune dérogation d'âge**

Les plateaux se déroulant entre vendredi soir et dimanche, tout licencié ne peut participer qu'à un seul plateau sur le week-end.

**2/ EQUIPEMENTS**

Chaque équipe doit prévoir **au minimum un jeu de chasuble** de couleur différente ou un deuxième jeu de maillots.

Les joueurs devront avoir des maillots numérotés correspondant à la feuille de match, des chaussures propres sans crampons, des chaussettes et des protège-tibias qui sont obligatoires (collants et cuissards autorisés si identique à la couleur dominante du short).

Le short est obligatoire pour les joueurs de champ. Seul le gardien est autorisé à porter un pantalon.

Utilisation du ballon futsal sans rebond.

Chaque club doit se munir d'un nécessaire en petite pharmacie (apporter les premiers soins).

**3/ NOMBRE DE JOUEURS**

Le Futsal se joue avec 5 joueurs sur le terrain (dont 1 gardien). 3 joueurs dont un gardien, doivent être obligatoirement présents pour débiter la rencontre. Une équipe peut compter au maximum 7 remplaçants si bien que 12 noms peuvent être inscrits sur la feuille de match. De plus, un responsable majeur est obligatoire pour chaque équipe. En sénior, ce responsable peut-être joueur à condition d'être majeur.

Les joueurs remplacés deviennent remplaçants. Lorsqu'une équipe comprend moins de 3 joueurs le match est arrêté.

Les remplacements s'effectuent sans arrêt de jeu et sans l'accord préalable de l'arbitre.

Ils se font côté banc par la zone prévue dans l'axe du terrain (en principe zone entre 5 et 10m de chaque côté de la ligne médiane. Le joueur remplacé doit être sorti du terrain avant l'entrée du remplaçant (les joueurs doivent se taper dans la main ou échanger la chasuble de remplaçant).

**4/ DUREE DES MATCHS**

La durée d'un match est fonction de la catégorie et du nombre d'équipes présentes (se reporter au tableau d'organisation). Seul le (ou les) responsable (s) de la salle peut modifier ou adapter le temps de jeu. Le chronométrage est assuré par la table de marque, à défaut par les arbitres.

Seuls les arbitres peuvent demander l'arrêt du chronomètre en cas de nécessité.

Seuls les penaltys et CFD pour cumul de fautes sont tirés après le coup de sifflet final.

## **5/ ENGAGEMENT**

L'équipe première nommée prendra le terrain à la gauche de la table de marque. C'est elle qui engage mais c'est aussi elle qui change de maillots en cas de couleurs similaires.

Pour le coup d'envoi, l'engagement est possible vers l'arrière.

Un but peut être marqué directement sur le coup d'envoi. Distance à respecter sur engagement : 3 mètres.

## **6/ LE HORS-JEU**

Il n'existe pas.

## **7/ ARBITRAGE**

Le district désignera officiellement les arbitres pour les seniors et pour les U18 sur l'ensemble des plateaux et pour toutes les finales. Les responsables de salle désigneront les arbitres pour les autres plateaux. L'arbitrage se fait toujours à 2. Les dirigeants des équipes peuvent être sollicités pour arbitrer par le responsable de salle. Il est donc indispensable que les dirigeants se munissent d'un sifflet.

Une liste officielle d'arbitre ayant suivi la formation arbitrage futsal ligue ou district a été établie par le district. Toute personne figurant sur cette liste sera prioritaire pour arbitrer si elle le souhaite quelle que soit la salle (sifflet, chronomètre...)

Les décisions d'arbitrage sont sans appel.

Les officiels de la table de marque n'ont pas à intervenir sur les décisions d'arbitrage.

Les fautes sont sifflées mais la reprise du jeu n'est pas signifiée par un deuxième coup de sifflet.

Quand un arbitre crie avantage le responsable de la salle doit comptabiliser une faute pour le cumul des fautes.

## **8/ TOUCHE ET CORNER**

La rentrée de touche s'effectue au pied uniquement. Distance à respecter de 5 mètres (tout joueur placé à moins de 5 mètres ne sera pas pénalisé s'il n'empêche pas le bon déroulement du jeu).

Le ballon doit être placé sur la ligne du terrain.

Un but marqué directement sur une rentrée de touche n'est pas valable.

Le joueur dispose de 4 secondes pour effectuer sa touche.

Dans le cas contraire : balle à l'adversaire sous forme de coup franc indirect.

## **9/ ZONE DES 6 METRES**

Seul le gardien peut manier le ballon à la main dans cette zone (ligne continue).

Le dégagement s'effectue à la main.

Un but marqué directement n'est pas valable.

### **10/ BALLE AU PLAFOND**

Touche en faveur de l'équipe adverse à hauteur de la ligne de touche située au plus près du point d'impact au plafond.

### **11/ COUP FRANC DIRECT**

Accordé à l'équipe adverse dans le cas où l'une des fautes suivantes est commise :

- Donner ou essayer de donner un coup de pied à un adversaire
- Charger ou bousculer un adversaire (même de l'épaule)
- Tirer le maillot ou retenir un adversaire avec les mains
- Toucher volontairement le ballon des mains (sauf le gardien dans sa surface)
- Tacle (seul le gardien peut tacle à l'intérieur de sa surface, il sera sanctionné si le tacle se poursuit à l'extérieur de la zone).

Si les fautes ci-dessus sont commises dans la surface des 6 mètres : coup de pied de réparation (pénalty à 6 mètres : ligne continue de la zone de hand et gardien sur la ligne de but)

Les coups francs directs sont tirés à l'endroit où la faute a été commise (mur possible à 5 mètres)

### **12/ COUP FRANC INDIRECT**

Accordé à l'équipe adverse dans le cas où l'une des fautes suivantes est commise :

- Plus de 4 secondes pour jouer un ballon en touche ou tirer un coup franc
- Jeu dangereux, antijeu ou empêcher le gardien de dégager à la main
- Si le gardien touche ou contrôle le ballon des mains en le recevant délibérément d'un coéquipier qui lui a envoyé avec le pied.
- Si le gardien retouche dans son camp le ballon redonné par un coéquipier si celui-ci n'a pas été touché par un adversaire.

Les coups francs indirects sont tirés à l'endroit où la faute a été commise (mur possible à 5 mètres)

Pour les coups francs indirects dans la surface (6m), la balle sera placée sur la ligne de réparation (6m) la plus proche de l'endroit où la faute a été commise.

### **13/ FAUTES PASSIBLES D'UN AVERTISSEMENT (CARTON JAUNE)**

Un joueur peut se voir infliger un avertissement (carton jaune) quand il commet l'une des fautes suivantes :

- Se rend coupable d'un comportement antisportif.
- Manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes.
- Enfreint avec persistance les Lois du Jeu de Futsal.
- Retarde la reprise du jeu
- Ne respecte pas la distance requise lors de l'exécution d'un coup de pied de coin, d'une rentrée de touche, d'un coup franc ou d'une sortie de but.
- Enfreint la procédure de remplacement.

Exclusion du joueur pour 2 avertissements reçus au cours du même match.

L'équipe pourra être complétée par un autre joueur après 2 minutes ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces 2 minutes.

#### **14/ CUMUL DES FAUTES**

A partir de la 4<sup>e</sup> faute sanctionnée par un coup franc direct pour les matchs de 10 minutes et moins, à partir de la 5<sup>e</sup> faute sanctionnée par un coup franc direct pour les matchs de 11 à 19 minutes et à partir de la 6<sup>e</sup> faute sanctionnée par un coup franc direct pour le match de 20 minutes et plus, celle-ci donnera lieu à un coup de pied de pénalité :

- à 7m pour les catégories U11 et U13 (gardien à 5m)
- à 10 m pour les autres catégories ou à l'endroit de la dernière faute si cette dernière a lieu entre 6 et 10 m de la ligne de but (gardien à 5m)

#### **15/ FAUTES PASSIBLES D'UNE EXCLUSION DIRECTE (CARTON ROUGE)**

Un joueur peut se voir infliger un carton rouge s'il commet l'une des fautes suivantes :

- Faute grossière ou comportement violent.
- Tacle sur adversaire (sauf le gardien à l'intérieur de sa surface de réparation).
- Crachat sur un adversaire ou sur toute autre personne.
- Empêcher volontairement une occasion manifeste de but.
- Propos grossier(s) ou injurieux.

Ces fautes entraînent un coup franc direct donc sont comptabilisées dans le cumul.

L'équipe pourra être complétée par un autre joueur après 2 minutes ou après un but marqué par l'équipe adverse avant ces 2 minutes.

#### **16/ CLASSEMENT – DECOMPTE DES POINTS**

Match gagné : 3 points

Match nul: 1 point

Match perdu: 0 point

Match perdu par pénalité ou par forfait: -1 point

En cas d'égalité de points il sera tenu compte respectivement :

- Des points obtenus lors des matchs joués entre ces équipes,
- De la différence de buts particulière entre ces équipes,
- Du plus grand nombre de buts marqués entre ces équipes,
- De la différence de buts générale de toute la poule
- Du plus grand nombre de buts marqués de toute la poule.
- Tirs au but : mort subite

Pour les finales de toutes les catégories, 1 équipe par club au maximum peut être représentée.

## **17/ REGLEMENTATION GENERALE ET SANCTIONS**

### **\*Réglementations :**

- Le responsable du plateau est le représentant officiel du district.
- Le responsable officiel désigné par le district et les arbitres veilleront au bon déroulement des rencontres et au respect de l'application du présent règlement. Après avis des arbitres le responsable du plateau est le seul habilité à trancher les litiges.
- Les réserves sur qualifications posées avant la rencontre seront étudiées par la commission compétente.

### **\*Sanctions :**

- Tout joueur exclu au cours d'une rencontre ne peut pas participer à la rencontre suivante.
- Toute sanction infligée de plus de 2 rencontres, par les officiels, signifie automatiquement l'exclusion du plateau futsal en cours, et le dossier sera transmis à la commission de discipline du district pour suite à donner.
- Le joueur qui reçoit 3 cartons jaunes lors de 3 rencontres différentes au cours de la même soirée de compétition sera suspendu pour la rencontre suivante (report de la sanction à la soirée de compétition suivante dans le cas où la sanction ne peut pas être exécutée sur la même journée de compétition).

### **\*Pénalité financière :**

- Forfait lors d'un plateau ou d'un match : 25 euros si le forfait est déclaré et 50 euros si le forfait n'est pas déclaré.

Rappel : les gymnases sont propres lorsque vous arrivez, rendez les dans le même état, les papiers et les boissons vides dans les poubelles.

### **\*Cas non prévu :**

Tout litige non prévu par ce présent règlement sera géré par le bureau du district.

\*\*\*\*\*